FONDS ACTIONS A



SYNTHESE **MENSUELLE DE GESTION**

31/03/2016

ACTION ■

Données clés

Valeur Liquidative (VL): (C) 1 343,30 (EUR)

(D) 1 142,86 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 31/03 /2016 Actif géré: 156,44 (millions EUR)

Indice de référence : 100% MSCI EMU (EUR DS)

Objectif d'investissement

Au moyen d'une gestion indicielle optimisée, l'équipe de gestion recherche une performance légèrement supérieure à celle de son indice de référence représentatif du marché actions de la zone euro. La prise de risque relative, mesurée par la tracking error du portefeuille, est limitée à un niveau très

Profil de risque et de rendement (SRRI)

2 3







A ri sque plus faible, rendement potentiellement plus faible

🚶 A ri sque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *

Elle mesure l'évolution (positive ou négative) d'un investissement sur une période donnée. Brute, elle indique que les frais de gestion ne sont pas comptabilisés, nette qu'ils le sont, annualisée qu'elle convertit en base annuelle des performances qui ont été constatées sur des nombres de jours différents (durée de mois, jours fériés). Absolue, elle mesure la performance d'un fonds sans référence à un indice ou à l'évolution d'un marché ; relative, elle la compare à celle de son indice ou de son marché (la performance relative peut être positive quand bien même sa performance absolue est négative).



Performances glissantes *

Elle mesure la performance totale du fonds sur une durée précise (1 mois, depuis le début de l'année, depuis la création du fonds, date à date...), tandis que la performance cumulée le fait entre 2 dates.

	Depuis le	1 m ois	3 m ois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	30/12/2015	29/02/2016	30/12/2015	31/03/2015	28/03/2013	31/03/2011	23/09/2008
Portefeuille	-7,20%	2,78%	-7,20%	-13,50%	29,97%	31,36%	34,33%
Indice	-7,18%	2,76%	-7,18%	-13,63%	28,95%	29,04%	31,75%
Ecart	-0,02%	0,02%	-0,02%	0,13%	1,02%	2,32%	2,58%

Performances calendaires *

Elle mesure la performance totale du fonds pour chaque année civile, sur une période complète de 12 mois, et fait partie de la catégorie des performances cumulées qui mesurent la performance entre deux dates.

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Portefeuille	10,86%	4,76%	23,75%	19,61%	-15,79%	3,76%	27,64%	-	-	-
Indice	10,75%	4,24%	23,45%	18,95%	-16,16%	3,94%	27,33%	-	-	-
Ecart	0,12%	0,51%	0,29%	0,66%	0,37%	-0,19%	0,31%	-	-	-

* Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse).

	Indicateurs de risque			
		1 an	3 ans	5 ans
_	Volatilité du portefeuille Elle mesure l'amplitude des variations absolues d'un fonds ou d'un indice. La volatilité implicite représente les variations futures anticipées par le marché, la volatilité historique les variations passées.	21,30%	17,62%	19,57%
	Volatilité de l'indice	21,29%	17,61%	19,57%
	Tracking Error ex-post Il mesure la dispersion prévisionnelle (ex-ante) ou passée (ex-post) des écarts de performance ente un fonds et son indice de référence. Plus la TE est proche de 0, plus le fonds se comporte comme son indice de référence en terme de risque et de performance (gestion passive). Plus elle est élevée, plus le gérant prend le risque de s'écarter de l'indice de référence dans l'objectif de le battre (gestion active)	0,14%	0,17%	0,18%
	Ratio de Sharpe Il mesure le couple rendement risque de l'investissement en partant du principe qu'un risque ne vaut d'être pris que s'il permet d'obtenir une performance supérieure à celle d'un placement sans risque. Il calcule le supplément de performance par rapport au taux sans risque obtenu pour chaque % d'écart de suivi (risque) consenti.	-0,64	0,50	0,27
_	Ratio d'information Il mesure la propension du gérant à ajouter de la performance par rapport à l'indice de référence. Il calcule le supplément de performance par rapport à l'indice obtenu pour chaque % d'écart de suivi (risque) consenti.	0,89	1,71	2,07
_	Beta Il mesure la variation moyenne au cours de la période de la valeur liquidative du fonds pour une variation de 1% de l'indice de référence. Un béta de l'signifie que le fonds évolue de façon identique à l'indice, un bêta inférieur à 1 qu'il en atténue les variations, un bêta supérieur à 1 qu'il en amplifie les variations (un bêta de 1,3 signifie que le fonds amplifie les variations du marché de 30%). A contrario, l'alpha mesure la performance moyenne du fonds après avoir retranché l'infileunce du marché. Il indique la capacité du gérant à ajouter ou non de la valeur.	1	1	1

Analyse des rendements

Baisse Maximale	-43,34%
Délai de recouvrement (jours) Il mesure la durée ayant permis de combler la baisse maximale enregistrée par le fonds.	675
Moins bon mois	10/2008
Moins bonne performance	-15,76%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	15,90%

Depuis le lancement



Données de l'indice

Description

L'indice MSCI EMU est composé de près de 240 valeurs de 11 pays de l'Union Économique et Monétaire européenne.

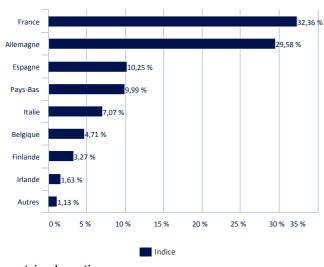
Les répartitions présentées sont celles de l'Indice.

Caractéristiques

Classe d'actif: Action Exposition: Euro Nombre de lignes: 239

Il indique le nombre de titres (ou d'OPC) détenus dans le fonds et permet de mesurer le degré de concentration ou de diversification de ce dernier. Plus le nombre de lignes est faible, plus le fonds est concentré ; plus ce nombre est important, plus le fonds est diversifié en termes d'actifs.

Répartition géographiqueElle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction du pays du siège social de l'émetteur.



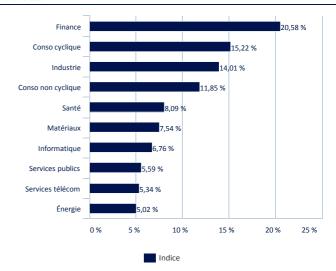
Principales lignes de l'indice

Ce sont en général les 10 premières positions de l'indice, exprimées en %. Cette donnée est propre aux fonds indiciels dont l'objectif est de répliquer, y compris frais de gestion, la performance de leur indice de référence, et dont la composition est donc quasi identique à celle de l'indice.

	% d'actifs (indice)	
TOTAL	2,75%	
ANHEUSER-BUSCH INBEV	2,74%	
BAYER AG	2,62%	
SANOFI	2,56%	
SIEMENS AG NAMEN	2,26%	
SAP SE	2,14%	
ALLIANZ SE	2,02%	
UNILEVER NV-CVA	2,01%	
DAIMLER AG	2,00%	
BASF SE XETRA	1,89%	
Total	23 ,00%	

Répartition sectorielle

Elle indique la répartition de l'actif du fonds en fonction des classifications sectorielles (secteurs cycliques, défensifs, financiers) qui sont normalisées.



Commentaire de gestion

A la différence des Etats-Unis où les marchés ont été poussés vers le haut par les discours de la Federal Reserve et de la BCE et le rebond des cours des matières premières, en Europe les investisseurs ont été confrontés à des vents contraires : effet bénéfique des interventions de la BCE qui est allée au-delà des attentes, mais hausse de l'eurodollar pénalisant les marchés européens et notamment les grandes sociétés pharmaceutiques, et difficultés des banques italiennes engagées dans une consolidation complexe. Les analystes ont continué d'abaisser leurs prévisions - même s'ils l'ont fait à un rythme

Les meilleurs performances sont enregistrées par les matériaux et l'automobile, profitant de leur exposition chinoise/émergente et de chiffres d'immatriculations bien orientés, l'industrie, les services collectifs et la technologie. Les financières sont légèrement positives, soutenues par l'immobilier alors que les banques continuent de souffrir. L'énergie et les télécoms sont étales, et la santé clôture dans le rouge



Caractéristiques principales de la part

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois		
Norme européenne	OPCVM		
Date de création de la classe	23/09/2008		
Devise de référence de la classe	EUR		
Classification de l'organisme de tutelle	NA		
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution		
Minimum de souscription marché secondaire	-		
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne		
Frais courants	0,15% (Estimés) - 04/01/2016		
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans		
Enveloppe fiscale	Eligible au PEA		
Clôture fiscale	Juin		

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces dernières. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investisse

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens de dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.